

Cher.e.s collègues,

Les fédérations FEDESOL (Fédération de l'énergie solaire) et FEDPV (Fédération photovoltaïque) ont toutes deux pour objectif d'utiliser au mieux le rayonnement solaire. Les problématiques traitées sont néanmoins complémentaires et les approches très différentes. A ce jour très peu d'activités se situent à l'interface entre ces 2 fédérations. **Afin de renforcer l'interface entre FEDPV et FEDESOL, nous proposons de soutenir les projets impliquant une ou plusieurs équipes de chaque fédération.** Plus précisément, nous proposons de contribuer **au financement de missions** pour mettre au point le projet ou le réaliser. Le montant de l'aide est de 800€ maximum par personne et mission, ce qui doit permettre le financement d'une mission pouvant aller jusqu'à typiquement une semaine.

Pour bénéficier de cette aide :

1. Faire une demande en remplissant le document ci-joint à adresser à Jean-Paul Kleider (jean-paul.kleider@geeps.centralesupelec.fr) si la mission est faite par un/des chercheurs relevant de FEDPV ou à Christophe Ménézo (christophe.menezo@univ-smb.fr) si la mission est faite par un/des chercheurs relevant de FEDESOL. Sur cette base, nous vous indiquerons si votre demande rentre dans le programme ou pas.
2. Si la fédération a donné son accord, elle remboursera la mission à votre laboratoire lorsqu'elle sera terminée. Vous devez donc faire la mission dans votre laboratoire comme vous le faites habituellement. La fédération dont vous relevez remboursera votre laboratoire du montant de la mission jusqu'à concurrence de 800 € maximum par virement. Ce virement sera effectué à réception de la copie de l'état de frais de votre mission.



**DEMANDE DE FINANCEMENT D'UNE MISSION
DANS LE CADRE D'UN PROJET INTER-FEDERATION**

FEDESOL, laboratoire et nom des personnes impliquées :

FEDPV, laboratoire et nom des personnes impliquées :

Description du projet en une demi-page faisant ressortir l'apport de chaque fédération et de la collaboration

Date de début et fin de la mission et personne.s impliquée.s :

Montant prévu¹ :

- Transport

- Repas

- Nuitées

¹ La mission devra être faite dans le laboratoire de la personne qui voyage (laboratoire d'origine) et elle sera remboursée par virement par la fédération concernée au laboratoire d'origine, sur la base de l'état de frais établi par ce laboratoire, dont une copie devra être transmise au responsable de la fédération